

D 223 CHILI: LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

La déclaration ci-dessous, faite le 24 avril 1975 par le ministre des Finances, présente le programme économique du nouveau gouvernement chilien.

En effet, après la démission collective du cabinet ministériel le 9 avril, un nouveau gouvernement avait été constitué le 14 avril. C'était la reconnaissance indirecte de l'échec économique de la Junte: l'inflation a été de 380% en 1974 et elle est déjà de 60% pour les trois premiers mois de 1975; on compte quelque 600.000 chômeurs, soit 10% de la population active. Le licenciement de 15.000 fonctionnaires était annoncé à la veille de la déclaration du ministre des Finances, M. Jorge Cauas, reconduit dans ses fonctions.

Le remaniement ministériel n'introduit en fait aucun changement dans la politique économique ainsi qu'en témoignent les nouvelles mesures prises par le ministre. Son ton délibérément optimiste ne peut faire oublier que les sacrifices imposés sont essentiellement supportés par les classes populaires (on comparera utilement les déclarations de M. Cauas avec celles de M. Tomic; cf document DIAL D 214), et que les investissements étrangers attendus ne se font pas comme prévu.

(Note DIAL)

PROGRAMME DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE
(titre et sous-titres de DIAL)

Le président de la République et l'honorable Junte gouvernementale m'ont demandé d'élaborer et d'appliquer un programme économique orienté essentiellement vers la lutte contre l'inflation dont souffre notre pays depuis plus de soixante-dix ans et qui est entrée dans une phase extrêmement aiguë au cours des dernières années par suite de la politique économique démagogique menée par le gouvernement antérieur.

Avec l'aide d'un grand nombre de spécialistes, nous avons proposé aux autorités du pays un programme de redressement économique qui a été adopté et aussitôt mis en oeuvre.

L'inflation

L'objectif fondamental de ce programme est, nous venons de le dire, le contrôle de l'inflation pour la période restante de l'année. C'est

en ce sens qu'ont été approuvées les mesures de base qui entraînent, certes, la continuation dans les mois à venir des sacrifices imposés à la communauté nationale, mais qui apporteront par contre une stabilité économique permettant le développement approprié de la nation, lequel aboutira, dans un laps de temps raisonnable, à la suppression de la pauvreté et à la participation de tous les chiliens aux bienfaits du monde moderne.

Au terme de la première étape de l'actuelle gestion économique, les résultats attendus ont été partiellement atteints. L'inflation a été réduite de moitié, au moment où l'hyper-inflation était imminente et où les queues devant les magasins et le manque de ravitaillement avaient transformé notre pays en société de spéculation généralisée et de travail productif réduit au minimum.

Le système des prix, moteur de l'économie, a été corrigé de façon radicale, et nous avons maintenant une structure qui oblige le secteur privé à n'appliquer ses disponibilités que dans les activités dont les répercussions vont nettement dans le sens du bénéfice social du pays. Une avancée substantielle a été faite dans l'organisation d'un commerce extérieur moderne et d'une amorce d'un marché des capitaux progressivement identique à celui qui existe dans les économies hautement évoluées. Une réduction du déficit du secteur public a été obtenue, même s'il faut reconnaître qu'en la matière les choses sont bien loin de ce qui serait souhaitable pour une économie stabilisée. Mais il ne faut pas oublier qu'au point de départ il s'agissait d'une situation dans laquelle plus de la moitié des dépenses publiques était financée par la seule émission monétaire.

La production

Du point de vue de la production, nous sommes passés d'une situation de désordre absolu à une situation dans laquelle la productivité du travail a substantiellement augmenté et l'activité urbaine nettement progressé, ce qui devrait se traduire, dans un laps de temps raisonnable, par une élévation de bien-être.

La situation agropastorale n'a pas seulement été régularisée, mais elle a aussi connu une notable augmentation de production. La production du blé a augmenté de 26%; la pomme de terre, de 62%; les oeufs, de 24%; et la superficie des terresensemencées a été augmentée de 107.000 ha.

Il en est de même pour l'activité minière, la construction et l'exportation. La production de cuivre a augmenté de 23%; celle du fer, de 9%; la mise en chantier de nouveaux logements dans le secteur privé, de 34%; l'achèvement de logements dans le secteur public, de 32%; et les exportations, à l'exclusion du cuivre, de plus de 100%.

L'industrie a normalisé son activité productive, même si elle présente des taux de croissance dissemblables. La production de biens d'exportation et d'investissement a augmenté, tandis que celle des biens de consommation diminuait, à l'exception des produits alimentaires.

Les résultats obtenus jusqu'à présent ont été substantiels. Ils ne se font cependant pas sentir clairement au niveau de nos concitoyens

parce que l'essentiel de l'effort de production a dû être orienté sur l'élévation du niveau de l'épargne et de l'investissement qui était entré en nette dépression par suite de la politique désastreuse suivie jusqu'au 11 septembre 1975. L'augmentation substantielle de l'investissement s'est évidemment accompagnée d'une chute du niveau de consommation, et cela malgré l'accroissement notable de la production.

La situation extérieure, pour sa part, s'est traduite par des pertes très importantes pour le pays par suite de la baisse du prix du cuivre et de l'augmentation du prix de certains produits importés essentiels comme le pétrole. Au lieu du prix constant de 1,06 dollar la livre de cuivre, nous avons eu, pour l'année écoulée, un prix moyen de 58 cents. La perte en capital peut être estimée pour le pays à quelques 800 millions de dollars. Naturellement, les conditions extérieures échappent à notre contrôle et une politique économique saine doit se baser sur le traitement des variables qui sont à notre portée.

Notre effort pour l'avenir doit, en conséquence, se concentrer sur la dimension du secteur public et, plus fondamentalement, sur le volume des dépenses publiques. La gestion appropriée de ces dernières devra, dans un laps de temps raisonnable, aboutir à une réduction draconienne de la masse monétaire et de l'inflation, ainsi qu'à l'augmentation des ressources disponibles en faveur du secteur économique non étatisé, ce qui doit nécessairement se traduire par une élévation du niveau de vie des chiliens.

La structure productive du pays et les variables-clés de son bon comportement se trouvent dans de bonnes conditions. Il ne manque plus que d'adapter le niveau de la dépense fiscale et des entreprises d'Etat pour obtenir une stabilité plus grande et donc les conditions favorables pour un décollage économique définitif.

Les mesures de redressement économique

Les mesures économiques que nous présentons aujourd'hui viennent renforcer la politique suivie jusqu'à maintenant et corriger les principales déficiences dues à la chute brutale du cours du cuivre et à l'ampleur exagérée du secteur public. Elles doivent aboutir à la stabilisation de l'économie d'ici à la fin de l'année et faire naître en conséquence les conditions optimales d'une croissance économique accélérée.

Le programme de redressement économique dont nous présentons aujourd'hui les lignes générales est destiné à normaliser définitivement l'économie par le recours à une réduction draconienne de l'inflation.

La hausse des prix devra décroître substantiellement durant le deuxième semestre de cette année, grâce à la réduction de l'émission monétaire qui résultera de la forte baisse des dépenses publiques que nous appliquons.

Les programmes en vigueur ainsi que les prévisions d'achat de biens et services des institutions publiques et des entreprises d'Etat seront réduits de 15 à 25%. Ces réductions seront appliquées à tout prix, même, s'il le faut, par le déplacement de fonctionnaires qui ne veulent pas comprendre que la réduction de l'inflation est la priorité des priorités de la politique économique.

Les fonctionnaires et les membres des entreprises d'Etat de tout niveau doivent être parfaitement conscients que leurs intérêts particuliers en tant qu'institutions ou individus, bien que très respectables, n'ont aucune importance devant la principale préoccupation de tous les chiliens qui n'est autre que l'inflation.

Conjointement avec la réduction des dépenses publiques, il sera procédé à une augmentation des impôts destinée à équilibrer de façon définitive la balance fiscale. Pour cette année, le montant des impôts sur le revenu sera majoré de 10%; une taxe additionnelle de 10% sera perçue sur les biens de consommation de luxe; l'exemption de la TVA sera supprimée, sauf pour le pain courant, le lait, les légumes, les fruits et les salades; enfin, il sera procédé à l'accélération de la correction des évaluations des biens immeubles non agricoles.

Nous avertissons tous les citoyens qu'il ne sera fait preuve d'aucune considération envers les tenants de la fraude fiscale et du non versement de l'acompte provisionnel. L'opinion publique doit savoir que les contrôles fiscaux seront renforcés et que les fraudeurs de toute espèce se verront infliger de fortes amendes et des sanctions allant jusqu'à l'emprisonnement.

Le gouvernement espère qu'avec ces mesures le déficit fiscal sera réduit à une marge insignifiante au cours du deuxième semestre de cette année, et que nous serons ainsi en mesure d'arriver à court terme à un niveau d'inflation très réduit. Bien entendu, dans les deux mois à venir, la hausse des prix continuera, étant donné que les mesures de politique économique ne font naturellement sentir leurs effets qu'avec un certain retard. L'opinion publique doit comprendre que l'imposition d'une politique aussi draconienne que celle que nous mettons aujourd'hui en oeuvre, est une tâche qui demande du temps. C'est pourquoi il n'est possible de garantir une baisse de l'inflation que pour le deuxième semestre.

Les salaires

L'action sur les rémunérations a été et sera nécessairement précautionneuse. De même que nous demandons des sacrifices aux contribuables, de même devons-nous solliciter la collaboration des chiliens qui vivent d'une solde ou d'un salaire.

Le gouvernement maintiendra la politique de rajustement automatique des rémunérations, faisant ainsi un effort caractérisé. Sans préjudice de l'attribution en juin d'une augmentation correspondant à celle de l'indice des prix à la consommation, une gratification de 20.000 escudos sera accordée fin avril et une autre fin mai, réglables en deux versements. Au deuxième trimestre, le rajustement automatique sera maintenu, mais en l'adaptant au taux de moindre inflation qui existera alors. Le pouvoir d'achat des travailleurs sera de toute façon maintenu et des mesures convenables seront également prises pour éviter le chômage.

Le gouvernement est décidé à mener à bien la réforme prévue dans les mêmes perspectives et la même philosophie que celles déjà présentées par l'autorité.

En ce qui concerne le chômage, le programme municipal d'aide sera maintenu et accru de façon à garantir un minimum de ressources aux tra-

vailleurs condamnés au chômage par suite de la politique de contrôle de l'inflation. L'embauche de main-d'oeuvre sera également encouragée et la production sera augmentée grâce à la politique de soutien aux exportations et à la mise en place accélérée d'un système de dévaluation. La politique suivie jusqu'à maintenant pour le commerce extérieur s'est révélée de grande efficacité; elle sera donc maintenue.

Le marché des capitaux

Les taux de change seront ajustés aux prix internes et la structure officielle des prix subira de légères corrections afin d'assurer une protection raisonnable à l'activité nationale. Les mesures de correction monétaire restent les mêmes que celles décidées antérieurement par les autorités gouvernementales, c'est-à-dire que le taux maximum pour 1977 sera de 60%. La politique monétaire du gouvernement s'intégrera dans le cadre des accords souscrits par le Pacte andin et l'ALALC, sans préjudice des négociations aux échelons correspondants.

Le marché des capitaux sera développé en favorisant surtout l'épargne à long terme. Un certain nombre de réformes techniques seront effectuées pour égaliser l'imposition, les encaisses et les conditions d'opération des divers intermédiaires financiers, et la liberté d'opération sera rendue aux institutions qui sont aujourd'hui l'objet de restrictions par suite d'un contrôle inadéquat de l'Etat.

Nous avertissons les directions des diverses entreprises qui opèrent sur le marché financier, que les autorités gouvernementales sont attentives aux pratiques déloyales de concurrence et qu'elles sanctionneront de façon exemplaire les dites directions ou leurs membres qui font courir des bruits afin de discréditer les institutions financières qui reçoivent l'appui total de l'Etat et de la Banque centrale. Tous les intermédiaires financiers devront se soumettre scrupuleusement aux dispositions légales en vigueur ou en voie d'élaboration.

Nous rappelons que toutes les opérations financières du système bancaire et le SINAP bénéficient de la garantie de la Banque centrale. L'institut d'émission a assuré le financement du déficit des Caisses d'Épargne et de Crédit, et reste disposé à le faire chaque fois qu'il sera nécessaire.

Avertissement

Votre ministre qui vous parle, ainsi que tous ses collaborateurs ne doutent pas qu'avec la politique économique ici décrite à grands traits, le Chili ne parvienne à maîtriser l'inflation au cours du deuxième semestre de cette année. Nous sommes convaincus qu'avec la collaboration de tous nos concitoyens, les premiers effets de cette politique peuvent se faire sentir à court terme.

Je déclare à mes collègues ministres ainsi qu'aux échelons exécutifs du gouvernement et des entreprises d'Etat, qu'il s'agit là d'une tâche commune dans laquelle ils ont à jouer un rôle fondamental pour l'obtention d'une réduction effective des dépenses publiques. Leur responsabilité est immense car ils devront mener à bien leur tâche habituelle avec une réduction substantielle de leur budget.

Je tiens à dire à tous mes concitoyens que les améliorations de la situation économique ne sont pas pour demain. Nous allons continuer pendant des mois encore à vivre dans une situation difficile, semblable à celle que nous connaissons actuellement. Mais je leur rappelle aussi que l'expérience mondiale nous montre qu'une amélioration du niveau de vie et de l'emploi n'est possible que si l'économie est tournée vers l'épargne, vers l'investissement et en définitive vers la croissance.

L'expérience de notre pays, comme celle de beaucoup d'autres, nous montre que l'emploi et un niveau de vie décent ne peuvent être assurés tant que subsiste l'inflation. Nous lutterons contre l'inflation et c'est ainsi que le pays grandira, que l'emploi augmentera et que le niveau de vie s'améliorera.

Aux chefs d'entreprises, quelle que soit leur condition, je déclare qu'ils doivent collaborer avec la politique du gouvernement, sous peine de se trouver aux prises avec des situations financières insoutenables qui pourraient mener leur entreprise à la faillite.

La demande doit diminuer, car nous sommes dans une situation anormale. En conséquence, tout effort d'augmentation des prix se traduira par l'accumulation de stocks qu'il faudra finalement liquider plus tard à perte. Dans les mois qui viennent, c'est une bonne affaire pour les chefs d'entreprise de croire qu'il y aura restriction à la demande. Leur incrédulité traditionnelle, qui a pu très souvent dans le passé leur rapporter de bons dividendes, risque dans les prochains mois de se traduire par la cessation de leurs activités. Le gouvernement ne prêtera aucunement l'oreille aux regrets tardifs de ceux qui doutent de la politique actuelle.

Je m'adresse enfin aux maîtresses de maison de notre pays; ce sont elles, en définitive, qui subissent le plus douloureusement les effets des mesures économiques. Je veux leur dire que ce que nous entreprenons aujourd'hui est destiné à résoudre une fois pour toutes l'angoissante situation que connaissent les foyers par suite de la hausse continue des prix. Votre situation va être difficile pendant quelques mois. Mais ensuite, elle commencera à s'améliorer lentement mais sûrement. Dans la mesure où cela se produira, l'horizon deviendra progressivement plus clair et vous pourrez constater plus nettement que le développement intégral de la cellule familiale et de ses membres s'en trouvera proportionnellement assuré.

Les prétendus miracles économiques n'existent pas. Ils ne sont que le fruit du travail et de l'épargne réalisé dans le cadre d'une politique économique cohérente. Ils ont généralement lieu à la suite d'un temps de sacrifice aigu de la part des citoyens.

Une politique de redressement économique comme celle-ci implique des sacrifices de la part de l'ensemble de la communauté. L'opinion publique doit être attentive aux interprétations démagogiques qui en seront très certainement données par des secteurs intéressés à cela.

Nous sommes absolument convaincus que les grands maux économiques ne peuvent être vaincus que par le travail et l'épargne.

L'étape économique que nous commençons aujourd'hui nous amènera nécessairement à voir la fin de la lutte contre l'inflation, menée par tous avec constance, et par là à entrer dans une ère de développement comme le pays n'en a jamais connue. Le chemin du redressement économique, même s'il est court et bien connu, est semé de sacrifices et de renoncements. Nous devons le suivre dans l'optimisme et avec l'espoir certain qu'une fois arrivés au terme, nous entrerons dans une communauté libre, dynamique et à nouveau apte à exercer le rôle de leader qui, en d'autres temps, était le sien sur le continent et dans le monde.

Le 24 avril 1975

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 140F - Etranger 150F
(avion: tarif spécial)
Directeur de la publication: Charles ANTOINE
Imprimerie: DIAL, 170 bd du Montparnasse, 75014 Paris
Commission paritaire de presse n° 56249